



## Appel aux jeunes bénévoles

La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme à but non lucratif créé en vue de sensibiliser les Canadiens aux questions de santé mentale et d'améliorer la santé et les perspectives sociales des personnes confrontées à un problème de santé mentale. La Commission s'engage fermement, à l'échelle du pays, à faire entendre la voix des jeunes en ce qui a trait aux enjeux liés à la maladie mentale. Parmi ces enjeux, mentionnons la réduction de la stigmatisation, la sensibilisation, l'animation fondée sur l'écoute et le conseil, et la sensibilisation. C'est dans cette visée que la Commission a créé le **Conseil des jeunes**, afin que ceux-ci puissent se faire entendre et participer au processus de prise de décisions de la Commission. Le Conseil des jeunes lance maintenant un appel aux jeunes bénévoles désireux de faire partie de ce groupe remarquable et dynamique!

### Qu'est-ce que le Conseil des jeunes ?

Le Conseil des jeunes est appuyé par le Comité consultatif sur les enfants et les adolescents, l'un des huit comités consultatifs de la Commission, et fait état de ses travaux à ce même comité. Actuellement, le Conseil des jeunes compte dix jeunes de 19 à 29 ans, chacun d'entre eux ayant affronté dans son vécu des enjeux liés à la santé mentale.

### Qu'est-ce qui est attendu des membres du Conseil des jeunes?

La Commission pourrait demander aux membres de se joindre à des équipes de projet, à des groupes de travail ou à d'autres comités afin d'y représenter la jeunesse, ce qui constitue une exigence essentielle. Dans le cadre de ces activités, les membres devront se déplacer pour assister à des réunions en personne, participer à des conférences téléphoniques et échanger des messages par courriel. Des honoraires sont versés aux membres et tous les frais de déplacement aux réunions du Conseil des jeunes sont remboursés.

### Mis à part un intérêt à l'égard de la santé mentale, que recherche le Conseil des jeunes chez ses membres ?

Le Conseil des jeunes est à la recherche de jeunes qui ont vécu l'expérience de la maladie mentale, sur le plan personnel ou au sein de leur famille. Nous sommes également à la recherche de jeunes personnes enthousiastes qui pourront faire un apport au groupe et qui pourront offrir à la Commission un soutien permanent en ce qui a trait à la jeunesse et à la maladie mentale. Afin que soient équitablement représentés les besoins et les impressions de tous les Canadiens, le Conseil des jeunes recherche des jeunes de toutes les régions du Canada, ayant des antécédents divers :

De 17 à 29 ans

Antécédents culturels

Antécédents linguistiques

Expérience auprès des organismes de protection de la jeunesse

Jeunes à risque : problèmes de logement, de toxicomanie, démêlées avec la justice, etc.

Province ou territoire de résidence

Premières nations/Métis/Inuits

Diagnostic de maladie mentale, le cas échéant

Frère, sœur ou membre de la famille atteint d'une maladie mentale

Gais/lesbiennes/transgenres/bi-sexuels

### Comment faire une demande ?

Veuillez nous faire parvenir vos nom, adresse et coordonnées, ainsi qu'un ou deux paragraphes vous décrivant (p. ex. vos intérêts, vos antécédents, etc.) et expliquant pourquoi vous intéresse la participation au Conseil des jeunes et à la Commission à titre de membre. Vous pouvez joindre à la demande une lettre de recommandation ou tout autre document à l'appui.



Les demandes seront acceptées d'ici le **15 août 2010**. Des entrevues suivront et les candidats retenus seront avisés d'ici la fin septembre 2010.

La Commission de la santé mentale du Canada vous remercie pour votre intérêt et pour votre participation.

*Veillez faire parvenir votre demande par la poste, par télécopieur ou par courriel à :*

Brenda Leung

Agente à la recherche

10301, Southport Lane Sud-Ouest, bureau 800, Calgary (Alberta) T2W 1S7

Télécopieur : 403-385-4044 Courriel : [bleung@commissionsantementale.ca](mailto:bleung@commissionsantementale.ca)

*Le genre masculin est utilisé ici sans intention discriminatoire et ne vise qu'à alléger le texte.*